

Les cinq villes sont regroupées

Un projet du nouveau comté Arthabaska ou Bois-Francs

par Roger LEVASSEUR

Indépendamment de la décision de Warwick, à savoir si on veut demeurer dans le comté de Laferté ou au comté Bois-Francs, on a présenté hier matin un projet de ce que pourrait être le comté Bois-Francs ou Arthabaska, tel que le comté spécial de la Chambre de commerce pourra le soumettre dans un mémoire à la commission parlementaire qui écoutera les doléances à ce sujet.

Le principe du comté Bois-Francs serait d'abord qu'on veut un comté urbain groupant les cinq villes-sœurs de Victoriaville, Arthabaska, Princeville, Plessisville et Warwick, avec les municipalités limitrophes à ces villes.

Le nouveau comté garderait ainsi les petites paroisses de Saint-Valère, Saint-Rosaire, Norbertville, Chesterville pour céder les municipalités de Bernierville, Halifax-Nord,

sud et sud-ouest, Saint-Louis-de-Blandford, Mad-dington, Tingwick, Saint-Rémi, de même que Sainte-Clothilde et les paroisses connexes.

Sainte-Sophie pourrait demeurer dans le nouveau comté Bois-Francs. Adve-

nant une décision de Warwick pour demeurer avec le comté d'Arthabaska, ce nouveau comté urbain compterait alors 32,540 habitants. Si Warwick décide d'aller avec Laferté, le comté Bois-Francs aurait à ce moment un peu plus de

29,000 habitants.

Le journaliste Marcel Rivard a été engagé hier pour rédiger le mémoire et à la réunion de dimanche prochain, au motel Boifran, on devrait normalement être fixé sur le contenu exact de ce mémoire.

Dans le secteur du boulevard Poliquin

Amendement permettant l'érection d'un centre commercial à Sorel

SOREL (L.B.) — Le règlement de zonage du secteur du boulevard Poliquin, compris entre la rue Turcotte et le cimetière de Sorel, sera amendé pour permettre l'installation du centre commercial Vanier, un projet qui fait les manchettes de l'actualité locale depuis plus d'un an.

Le règlement prévoyant ce changement de zonage, de domiciliaire à commercial, a été adopté lors d'une assemblée spéciale du conseil municipal, grâce au vote majoritaire du

maire Poupard. Se sont prononcés en faveur du changement de zonage, les conseillers Michel Pelletier, proposeur de la motion, Charles-Omer Pélouquin et Marcel Gauthier, et contre, les conseillers Lucien Lamoureux, Eugène Nollin et Georges Lalancette. Ce dernier a fait enregistrer sa dissidence.

Le maire Poupard a expliqué que la ville ne pouvait pas laisser passer des investissements de plusieurs millions qui lui sont proposés, que le projet était à l'étude depuis plusieurs mois et qu'il fallait passer à la phase de la réalisation. "Ce vote signifie que l'on a voulu bouger, faire avancer le projet. Il s'agit là d'une bonne affaire", a ajouté le maire de Sorel.

Il a également souligné que la réalisation du centre commercial Vanier apporterait des revenus à la ville pour un montant de \$30,000 par année en taxes municipales, sans compter la taxe de vente. Relativement à la taxe de vente, M. Poupard a déclaré que cette taxe était mal répartie puisque la ville doit la partager avec les autres villes et municipalités de la région alors qu'il n'y a pas de répartition pour la taxe industrielle.

M. Poupard soutient également que l'aménagement du centre commercial projeté amènera un développement domiciliaire et commercial dans le secteur concerné.

Comme par ailleurs, il n'y a pas de gouvernement régional, un centre commercial peut s'établir dans l'une ou l'autre des municipalités de la région. M. Poupard a mentionné que cinq ou six marchands du centre-ville de Sorel avaient déjà signé des baux optionnels avec les promoteurs du centre commercial projeté à Tracy. Le maire s'est dit d'avis que le centre-ville qui est un centre d'achats va demeurer. Il s'agit de le faire progresser.

Le conseiller Georges Lalancette s'est fortement opposé au changement de zonage dans le secteur du boulevard Poliquin, affirmant que la zone désignée pour un tel centre était déjà prévue dans le plan directeur d'urbanisme et que cette zone est située le long de l'autoroute 30, entre la rue Ramesay et le boulevard Poliquin.

Il a reproché au conseil de ne pas attendre les rapports d'une étude qu'il avait demandée et portant sur l'ensemble du projet Vanier, des coûts de déplacement des zones. Il a également insisté sur le fait que le promoteur, M. Roger Vanier, n'avait pas fait de demandes officielles par écrit pour l'implantation de ce centre commercial. Pourtant on répliquait le maire et d'autres conseillers, M. Vanier attend depuis deux ans que ce changement de zonage soit effectif.

M. Lalancette a déclaré que le promoteur du Centre commercial du Développement Saint-Nicolas avait travaillé en compagnie du directeur des travaux publics de la ville au cours des pourparlers avec le ministère de la Voirie relativement à la construction de voies d'accès au centre commercial projeté. Ces voies d'accès pourraient coûter plus de \$300,000, dont \$200,000 devraient être payés par le promoteur, qui s'est engagé par lettre à la faire.

Le conseiller Lalancette a fait remarquer que dans le cas de M. Vanier, rien n'avait été fait relativement à ces voies d'accès. Le conseiller Pelletier a signalé que ces travaux seraient beaucoup moins dispendieux sur le boulevard Poliquin. Il n'a mentionné aucun chiffre cependant.

Selon M. Lalancette, les revenus estimés à \$30,000, que la ville obtiendrait avec le centre commercial Vanier, elle les perdrait avec le centre-ville. Il a également mentionné les inconvénients qu'apporterait ce changement de zonage, dans l'ensemble du développement de la ville.

M. Lalancette a également soutenu que le ministère de la Voirie ne s'engagera pas à construire des voies d'accès pour les deux projets de centre commercial. Il attendra que la ville ait fait un choix entre les deux emplacements.

Les conseillers Lucien Lamoureux et Eugène Nollin, qui représentent le quartier Richelieu où est situé le centre-ville et la majorité des magasins, se sont prononcés contre ce changement de zonage, soutenant que le centre-ville est la vache à lait de la ville, à cause de son évaluation élevée et des revenus de la taxe de vente.

Le conseiller Charles-Omer Pélouquin a déclaré qu'un seul centre commercial est possible dans la région "et je veux qu'il s'installe à Sorel". Pour sa part, le conseiller Marcel Gauthier, qui avait combattu le projet Vanier en novembre dernier, lui a accordé son appui cette fois soulignant que le projet du Développement Saint-Nicolas n'avait pas avancé depuis cette date. De plus, les contribuables de son quartier en veulent un centre d'achats.



Plusieurs maires du comté d'Arthabaska étaient présents hier matin à la réunion pour la distribution du nouveau comté Bois-Francs ou Arthabaska. Auparavant, les maires faisant partie du comité régional de l'aéroport des Bois-Francs s'étaient réunis pour approuver le budget de

l'aéroport pour le prochain exercice. Dans l'ordre habituel, M. Denis Saint-Pierre, maire de Victoriaville, M. Richard Fortier, maire de Warwick, M. J. Robert Noël, maire d'Arthabaska et M. Rosaire Côté, maire de Plessisville. (Photo LeRo)

Les maires se prononcent sur l'appellation du nouveau comté

par Roger LEVASSEUR

Warwick

ARTHABASKA — Un comité spécial, qui a été formé au sein des Chambres de commerce de Victoriaville et Arthabaska pour faire des représentations auprès d'une commission parlementaire au sujet du nouveau comté Bois-Francs tel que pensé par la commission Drouin, s'est réuni à quelques reprises pour connaître l'opinion de la population concernée et orienter le contenu du mémoire qui sera présenté à la commission parlementaire pour modifier la décision de la commission Drouin.

La réunion la plus imposante jusqu'à présent de ce comité spécial a été tenue hier matin au motel Boifran d'Arthabaska. La rencontre groupait une soixantaine de personnes, chacune d'elles représentant un conseil municipal, un secteur scolaire ou un organisme privé.

La question principale débattue hier matin, en plus de celle de l'appellation du nouveau comté, fut de savoir si le mémoire insisterait sur la conservation de Warwick-Saint-Albert dans le nouveau comté de même que Plessisville, comme l'indique la décision de la commission Drouin.

On ajouta ensuite que les points majeurs d'avant-discussion étaient d'abord de connaître les opinions des représentants des deux villes concernées.

Plessisville

Dans le cas de Plessisville, le maire Rosaire Côté était présent. Le premier magistrat de la ville de l'étable fit ressortir qu'il apparaissait que la population de Plessisville était heureuse de faire partie du nouveau comté Bois-Francs ou Arthabaska. Le maire Côté ajouta qu'il ne croyait pas nécessaire de convoquer une assemblée spéciale des contribuables pour que ceux-ci se prononcent, étant donné qu'aucune pression défavorable majeure ne semblait être connue. Le maire Côté termina en disant que son conseil municipal adopterait une résolution spécifiant que Plessisville veut faire partie du nouveau comté Bois-Francs ou Arthabaska et que la résolution parviendrait au comité spécial de la Chambre dans les jours qui suivent.

À Warwick, la situation est fort différente et à ce jour il semble que les opinions à savoir si Warwick veut faire partie du nouveau comté de Laferté ou veut demeurer avec Arthabaska sont 50-50. D'abord plusieurs organismes indépendants, comme la Société d'agriculture, le club Holstein des Bois-Francs, le cercle des Jeunes ruraux, l'UCC ont fait parvenir des résolutions demandant à ce que le comité spécial fasse pression pour que Warwick ne soit pas avec le comté Laferté mais demeure avec Arthabaska.

L'opinion des dirigeants municipaux de la ville de Warwick est cependant différente. Il semble que les représentants municipaux soient en faveur du nouveau comté de Laferté, mais demeurent avec le comté Laferté.

Warwick deviendrait une des trois villes importantes, avec Asbestos et Richmond. Dans cette optique, les dirigeants municipaux de Warwick croient que demeurant dans le comté de Laferté, Warwick pourrait devenir un pôle d'attraction.

Le maire Richard Fortier a ajouté que cela ne signifiait pas que les bonnes relations deviendraient par le fait même coupées avec les autres villes-sœurs, Arthabaska, Victoriaville, Princeville et Plessisville. Selon le maire Fortier, ce n'est pas un découpage de carte électorale qui pourra perturber ces bonnes relations. Le conseiller municipal Henri Perreault de Warwick a de son côté mentionné que la semaine dernière, lors d'une réunion qui groupait cinq membres du conseil municipal, la majorité pour ne pas dire l'unanimité voulait que Warwick demeure avec le comté Laferté.

Cependant, comme le comité spécial veut être fixé, on a demandé à ce qu'un consensus d'opinions de Warwick soit fait officiellement et parviennent au comité le plus tôt possible.

Si la majorité à Warwick désire demeurer avec Laferté, le comité spécial ne se battra pas pour demander à ce que Warwick demeure avec le comté Arthabaska ou Bois-Francs.

Le maire Richard Fortier a donc mentionné qu'une assemblée spéciale de la population serait convoquée cette semaine et que la décision prise à l'issue de cette assemblée serait envoyée au comité spécial pour la prochaine réunion du comité, qui doit avoir lieu dimanche prochain au même endroit.

Il va sans dire que si Warwick décide de rester dans le comté Laferté, le travail du comité spécial se trouvera par le fait même de beaucoup simplifié.

On était en faveur d'un retour au travail à Victoriaville

VICTORIANVILLE (R.L.)

Dans le secteur de Victoriaville, les travailleurs du front commun ont voté dans un pourcentage de 72 pour cent en faveur du retour au travail, vendredi dernier et 28 contre. A quelques fractions près, c'est le pourcentage qui ressort du total des résultats du vote dans chacun des secteurs.

Etant donné que les assemblées pour la tenue de ce vote n'avaient pas lieu au même endroit et en même temps, il était assez difficile de connaître vendredi la tendance du vote. Ainsi, les enseignants des Bois-Francs, par exemple, se sont réunis à la salle Victoria de la plage Hamel, dans l'après-midi, les professeurs du CEGEP au motel Colibri, en fin d'après-midi et les employés généraux de l'Hôtel-Dieu, en soirée à la salle de

l'hôtel de ville à Arthabaska.

Les journalistes locaux ont demandé à assister à la réunion des enseignants des Bois-Francs, dans l'après-midi. Ce privilège leur fut refusé. Le président Constant Roy ajouta qu'en fin d'après-midi, soit vers 17 ou 18 heures, les dirigeants locaux donneraient une conférence de presse au motel Colibri pour donner les résultats du vote.

On oubliera toutefois cette conférence de presse et ce n'est que vers 20 h 30 que le président Roy a pu être rejoint par nous dans un restaurant de la ville. Il s'excusa alors en disant qu'on avait reçu des ordres de la haute direction interdisant les conférences de presse sur le plan local.

Deux journalistes se rendirent

ensuite à l'hôtel de ville d'Arthabaska pour l'assemblée des employés généraux de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Leur présence créa un certain remous dans la salle et on délibéra pendant quelques minutes à savoir si les représentants de l'information devaient demeurer dans la salle ou être chassés. Après avoir entendu quelques opinions, on décida qu'on n'avait rien à cacher et que les journalistes pouvaient demeurer. Ceux-ci promirent toutefois de garder le huis clos sur les propos individuels qui étaient donnés.

En conclusion, pour les membres de l'information, cette journée de vendredi le 21 avril 1972 a rassemblé étrangement à une journée de votation provinciale ou fédérale.

A Sorel, on était contre

SOREL (L.B.)

Les membres du front commun local CSN-CEQ se sont prononcés en majorité contre la loi 19 ordonnant le retour au travail des travailleurs des secteurs public parapublic au cours d'une assemblée spéciale tenue vendredi en fin d'après-midi, à la salle des Syndicats nationaux, 900 rue de l'Église pour les syndiqués affiliés à la CSN et à l'auditorium de l'École secondaire Fernand-Lefebvre pour les enseignants.

Chez les enseignants, membres de l'Association professionnelle des enseignants de la régionale Carignan (APEREC), affiliée à la CEQ, 61 pour cent des 630 professeurs syndiqués se sont prononcés contre la loi 19, 34 pour cent ont voté en faveur de cette loi et 5 pour cent se sont abstenus de voter.

Fonctionnaires

Du côté des membres affiliés à la CSN, le pourcentage des syndiqués qui se sont prononcés contre la loi 19 s'établit à 73 pour cent. Il faut souligner cependant que les abstentions ont été nombreuses particulièrement dans le secteur hospitalier, les employés de la Voirie

provinciale et chez les professeurs du campus Tracy du CEGEP Bourchemin. Le vote a été par scrutin secret.

Voici le résultat détaillé de ce scrutin:

Syndicats	Contre pour nuls abst.		
Hôtel-Dieu (288 syndiqués ont voté sur un total de 457 membres)	192	94	2 169
Hôpital Général (154 syndiqués ont voté sur un total de 275)	136	17	1 121
Hôpital Richelieu (34 syndiqués ont voté sur un total de 45)	22	12	1 11
Foyer Richelieu (25 syndiqués ont voté sur un total de 34)	18	6	1 9
Résidence Tracy (21 syndiqués ont voté sur un total de 24)	21	0	0 3
Régie des Alcools	9	0	0 0
Fonctionnaires provinciaux (48 syndiqués ont voté sur un total de 85)	37	11	0 37
Concierges scolaires	15	12	0 0
CEGEP (28 professeurs syndiqués ont voté sur un total de 40)	12	16	0 12
Service familial	6	2	0 0

Retour au travail Le retour au travail s'est effectué dans le calme à minuit une minute samedi matin dans les trois hôpitaux de la région de Sorel. Les policiers municipaux de Sorel et ceux de la Sûreté du Québec ont patrouillé les abords des institutions hospitalières, notamment à l'hôpital Hôtel-Dieu, mais n'ont pas eu à intervenir.

Une auto sous un camion: un mort

CONTRECOEUR (L.B.) — Un homme a perdu la vie vers 3 heures dans la nuit de vendredi dans un accident de la circulation survenu sur la route 3 à Contrecoeur. Il s'agit de M. William McIntosh, 34 ans, de Mont-

réal, dont le corps a été transporté à la morgue Lefebvre de Sorel, où le coroner du district doit ouvrir son enquête.

L'automobiliste qui voyageait seul dans sa voiture suivait un camion remorque. Il appert que

le véhicule de la victime serait entré sous la remorque, entraînant la mort instantanée du conducteur.

Les agents de la Sûreté du Québec à Sorel ont effectué les constatations d'usage.

Initiation chez les Chevaliers



79 candidats ont passé avec succès le premier degré des Chevaliers de Colomb, au conseil Victoria 1254 de Victoriaville, samedi soir. Les deuxième et troisième degrés seront conférés dimanche au manège. On voit ici un candidat, le conseiller municipal Gédéon Grenier,

avec son parrain, Alphonse Allaire, en compagnie du député de district, Jacques Hamel, du cérémoniaire d'état, Paul Fortin de Montréal et du grand Chevalier du conseil 1254, Léo Ling. (Photo LeRo)

Quelques industries de la région pourraient fabriquer de nouveaux produits

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le directeur du développement économique de la ville de Victoriaville s'est rendu au Château Frontenac de Québec, jeudi de la semaine dernière, pour assister à Expo-profits, organisée par l'Hydro-Québec. C'est une nouvelle forme de promotion industrielle.

En effet, c'est une exposition très intéressante qui a comme objectif de faire fabriquer tous les produits par des industries du Québec, ce qui veut dire, sensibiliser la petite et la moyenne entreprises du Québec sur les possibilités de fabriquer des produits nouveaux pour lesquels il y a un marché. Ainsi, l'Hydro-Québec devient le lien entre ses propres fournisseurs

et l'industrie québécoise à ce nouveau produit.

De ce fait, le directeur du développement économique a constaté que quelques industries de Victoriaville pourraient éventuellement diversifier leur production en fabriquant des nouveaux produits.

M. Bégin a donc immédiatement communiqué avec les industries suivantes: Bateaux Sunray Inc., Vic Métal Corp., Industech, Interprovincial Paris Ltd, Conrad Gliche, la Cie Jutra Limitée, Yvon Jutra Limitée, Poudrier et Frères Limitée. M. Bégin a invité les représentants de ces compagnies à se rendre à Montréal les 2, 3 et 4 mai, à l'hôtel Windsor, où l'Hydro-Québec transporte l'exposition.

au coeur du québec

Le corps d'un noyé retrouvé à Pierreville

Un mort et cinq blessés dans une dure collision

DRUMMONDVILLE (RN) — Un jeune homme de 15 ans, Michel Meunier d'Acton Vale, a perdu la vie samedi après-midi dans un accident de la circulation survenu à l'intersection de la route 13 et du boulevard Mercure à Saint-Nicéphore. L'accident, qui implique deux automobiles, a fait cinq autres blessés dont un grièvement, il s'agit de M. Martial Bisaillon de Sainte-Christine de Bagot et de son épouse. Les

autres blessés sont Mlle Diane Nadeau d'Acton Vale, M. Jacques Lemay et M. Robert Vincelette de Drummondville.

L'accident a nécessité la présence de trois ambulances des maisons Houle et Frères de Drummondville, de Daniel Vachon et de Prudentia. Les agents Pierre Lalancette, Denis Lamontagne et André Roy du détachement de Drummondville de la Sûreté du Québec se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations.

Le corps de la victime et les cinq blessés ont été transportés à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville où on a constaté le décès du jeune Meunier et où les blessés ont reçu les soins nécessités par leur état. Dans la soirée, on s'interrogeait encore sur les chances de survie de M. Bisaillon.

Corps retrouvé

Le corps de M. Gilles Bergeron de Drummondville, lequel s'était noyé au mois de janvier en traversant la rivière Saint-Fran-

çois avec un compagnon, a été retrouvé sur le lac Saint-François à la hauteur de Pierreville. Les agents de la Sûreté du Québec à Sorel se sont rendus sur les lieux après avoir été avisés.

L'incident était survenu alors que la victime traversait la rivière en motoneige avec un compagnon, le 8 janvier. Le corps de l'autre victime a été repêché la semaine dernière sur la rivière Saint-François à la hauteur de Drummondville.



Un accident de la circulation a fait une victime sur la route 13 à quelques milles de Drummondville, samedi après-midi vers 12 h 30. Il s'agit du jeune Michel

Meunier, d'Acton Vale. Cinq autres personnes ont été blessées lors de l'impact, dont un grièvement. (Photo Beausoleil)

Opposition au nom de comté Bois-Francs

par Roger LEVASSEUR

ARTHABASKA — Lors d'une réunion représentative de la population du comté d'Arthabaska, hier matin, au motel Boifran d'Arthabaska, on s'est prononcé contre la décision de la commission Drouin voulant que le comté d'Arthabaska, avec la nouvelle distribution de la carte électorale, devienne le comté Bois-Francs.

Ce sont principalement des gens de la ville d'Arthabaska qui ont défendu ce point de vue (garder l'appellation: comté d'Arthabaska) en présentant une résolution en huit points pour que le comité spécial qui rencontrera la commission parlementaire fasse une demande officielle pour le maintien du nom de comté d'Arthabaska.

M. Roch Gardner, membre du comité spécial et ex-député du comté d'Arthabaska, a pour sa part exprimé l'opinion qu'il favorisait la nouvelle appellation de comté Bois-Francs. L'argumentation de M. Gardner portait sur le fait qu'au début, notre région en était une de bois francs et que le nom Bois-Francs est plus français que le nom d'Arthabaska.

On demanda l'opinion des personnes présentes et plusieurs maires du comté se sont prononcés en faveur du nom Arthabaska tandis que d'autres se disaient indifférents, ajoutant qu'ils se rallieraient à la déci-

sion prise par la majorité. Aucun maire ne se prononça ouvertement contre le nom Arthabaska et l'appui à la nouvelle désignation de comté Bois-Francs.

Le vote fut donc pris avec un résultat fortement majoritaire en faveur du nom Arthabaska plutôt que Bois-Francs. Et conséquemment, un point important du mémoire qui sera présenté à la commission parlementaire débattira l'idée de conserver le nom Arthabaska.

Les raisons

Voici par ailleurs les raisons invoquées par le groupe d'Arthabaska pour conserver le nom:

1. Arthabaska est connu comme canton, municipalité et com-

me comté depuis plus de 120 ans.

2. Arthabaska est depuis plus de 100 ans le chef-lieu de la région et constitue le siège des tribunaux, de l'hôpital et du bureau d'enregistrement.

3. Arthabaska, ville et comté, est connu dans la province et le pays pour sa contribution remarquable dans les domaines politique, artistique, agricole et commercial.

4. Le territoire du comté proposé recouvre presque totalement l'actuel comté d'Arthabaska; on n'a donc pas raison de changer le nom, comme on a pas trouvé de valable pour changer les noms de Mégantic, Lotbinière etc, qui sont dans la même situation.

5. Le nom "Bois-Francs" n'a

pas dans la province et le pays, la même résonance; et il réfère à une région moins bien définie, plus large et moins inscrite dans la réalité politique et historique de la province et du pays.

6. Le nom "Bois-Francs" réfère à des paysages et des choses qui n'ont rien d'exclusif dans le comté projeté, mais qui se retrouvent dans la majeure partie de la province.

7. Le changement proposé, s'il est accepté, sera pour longtemps une source de confusion, d'ennuis et d'inconvénients.

8. Le changement proposé ne repose pas sur des raisons valables; c'est le changement pour le changement; il n'est ni nécessaire, ni utile.

CHEZ VOUS

Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer pour savoir ce que le nouvel appareil auditif à microphone BDL Mark 100 de MAICO peut faire pour vous, ne manquez pas de nous écrire ou de nous téléphoner pour en faire une expérience réelle et pratique chez vous.



Nom
Adresse
Ville

S.V.P. m'adresser une copie gratuite de votre brochure sur vos services techniques.

N.B. Réparations exécutées pendant que vous attendez.

M. Richard s'en prend au premier ministre Bourassa

SOREL (L.B.) — Le président de l'Association professionnelle des enseignants de la régionale Carignan, M. Jean-Paul Richard, dans un message à ses membres accuse le premier ministre Bourassa de brimer les libertés et les droits des individus et des groupes et souligne que les trois centrales syndicales ont réussi à faire front commun pour défendre les intérêts collectifs.

Voici le texte intégral du message du président de l'APERC. "Le Front commun recommande l'obéissance à la loi 19. Les membres de l'APERC obéissent donc à cette loi inique et sont à leur poste à compter de lundi le 24 avril, enrichis de l'expérience vivifiante des derniers mois.

"Les dés sont jetés. L'Etat-législateur est venu entériner publiquement la faillite de l'Etat-employeur. Le gouvernement Bourassa a fait preuve, une fois de plus, qu'il savait créer le chaos et ne pouvait rétablir un simulacre d'ordre qu'en brimant les libertés et les droits



des individus et des groupes. On ne fait ni mieux ni pire en Grèce, mais là-bas, au moins, on ne le fait pas sous le couvert et au nom de la démocratie.

"Les enseignants, en dépit du fait que la grande majorité d'entre eux bénéficient du salaire minimum vital de \$100 par semaine, se sont joints au Front commun parce qu'ils croient en une société juste. Ils revendiquent des conditions de travail raisonnables susceptibles d'améliorer l'acte pédagogique et de présider au mieux-être de la population étudiante.

"Nous obéissons à l'ordre de rentrer au travail; nous n'avons pas les moyens d'agir autrement. Le syndicalisme, en faisant la preuve que trois centrales pouvaient se souder en front commun pour défendre des intérêts collectifs, a atteint sa majorité. Nous avons perdu une bataille truquée d'avance; la lutte pour le respect des droits acquis, pour la justice et la liberté, commence."



Le comité spécial de la Chambre de Commerce pour la distribution de la carte électorale au Québec a tenu une très importante réunion, hier matin, au motel Boifran d'Arthabaska. On voit ici un membre de ce comité, M. Roch Gardner,

en compagnie du vice-président de la Chambre d'Arthabaska, M. Irénée Toupin et du président de la Chambre de Victoriaville, Me René Crochetière. (Photo LeRo)

Une rentrée remarquée à Joliette



Plusieurs membres syndiqués de l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette se sont rassemblés, quelques minutes avant minuit, afin de protester contre la loi 19. Un cordon de policiers (tous de la Sûreté

municipale de Joliette) formait une haie devant l'hôpital, permettant ainsi aux employés d'y pénétrer. Toutefois aucune violence de part et d'autre n'a été signalée. (Photo Yves Champoux)

La crue des eaux se fait sentir



La crue des eaux printanières a commencé à faire des siennes dans la région de Joliette. En fin de semaine, le pont Brassard, au coeur de la municipalité de Saint-Paul-de-Joliette, était menacé par l'amoncellement de glace. Il aura fallu

quelques heures de travail et l'intervention de ce lourd équipement pour redonner libre cours à la débâcle qu'un chaud soleil est venu provoquer. (Photo Gaston Champagne)

VOUS DEMENAGEZ!




Si vous le préférez, votre camelot fera avec plaisir le changement d'adresse à votre place.

REMPLEZ ET POSTEZ CE COUPON:

J'aimerais recevoir le Nouvelliste à mon nouveau domicile

NOM _____

ANCIENNE ADRESSE _____

NOUVELLE ADRESSE _____

VILLE _____ TEL: _____

le nouvelliste 500, St-Georges, Trois-Rivières

Faites suivre votre journal à votre nouvelle adresse

ARÉNA DE SHAWINIGAN

EXPO-VENTE

NAP. BOISVERT SAIT FAIRE

LES 27-28-29-30 AVRIL \$300,000 À LIQUIDER



20% À 50% de REDUCTION

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS

LIVRAISON SANS FRAIS
SUPPLÉMENTAIRES

PLAN BUDGÉTAIRE
À UN TAUX MINIME

36 EXPOSANTS À L'EXPO-VENTE DE NAP. BOISVERT

- | | | |
|-------------------------|------------------------|----------------------|
| • Harmon Kardon | • Henri Vallières | • American Furniture |
| • Kilgour | • Draco | • Roux |
| • Hoover | • Zenith | • Jules Prieur |
| • Kane | • Roy | • Maskinonge |
| • Ozite | • Morse Electroponic | • Daveluyville |
| • Westinghouse | • Nortex | • Gérard Ouellet |
| • Fleuriste Universelle | • Princeville | • Samton |
| • Sheftex | • Delisle Electronique | • Blue Ribbon |
| • Giovanni Importing | • L'Annonciation | • Berkline |
| • Viscol | • Suprême | • Coronet |
| • Admical | • Vic-Craft | • National Woodcraft |
| • Morigeau | • Cascades | • Sicotte |
| | | • Meubles Carrier |

3
MOIS
SANS
INTÉRÊT

3
MOIS
SANS
INTÉRÊT

NAP. BOISVERT SAIT FAIRE!

entre/voisins

● **PRINCEVILLE** — Les Optimistes de Princeville organisent une journée du cyclisme pour le samedi, 13 mai. Test sur les règlements de la circulation, inspection des bicyclettes, concours pour les jeunes de 8 à 15 ans répartis en deux catégories, attribution de bicyclettes et de trophées sont les principales activités auxquelles les Optimistes désirent intéresser au moins 500 jeunes cyclistes. Par cette initiative, on désire sensibiliser la jeunesse sur l'importance d'être prudent en circulant à bicyclette, souligne M. Yvon Camirand, président des Optimistes.

● **PRINCEVILLE** — LE CENTRE D'ACCUEIL DOMREMY de Princeville a reçu quelque 75 participants à une partie de sucre tenue au domaine Chez Alcide. Il s'agissait d'une fête familiale dirigée par M. Jean-Louis Allard, président.

● **VICTORIAVILLE** — Le sculpteur Jacques Hébert de Saint-Norbert, près de Victoriaville, tiendra une exposition au marché public de Victoriaville, les 18, 19 et 20 mai.

● **VICTORIAVILLE** — Un second restaurant Gros Bill Jr a ouvert ses portes à Victoriaville, en fin de semaine. Le nouvel établissement est situé sur la rue Notre-Dame Ouest, en face du parc Grenier, près du Mini-Putt.

● **ARTHABASKA** — Un terme régulier de Sessions de la paix doit commencer ce matin au Palais de Justice d'Arthabaska. Advenant que la grève se soit poursuivie encore ce matin, on rapporte qu'on aurait fait l'impossible pour que ce terme se déroule quand même.



"Pris par l'avoir" était le thème de la dernière réunion des Foyers Notre-Dame à Victoriaville. On voit ici deux participants, l'abbé Léonard Manseau et Mme Thérèse Vigneault. (Photo LeRo)

● **DRUMMONDVILLE** — Le Conseil d'expansion économique régional Inc., tentera de répondre ce soir à la question que plusieurs se posent, "Qui doit développer le Québec?" L'assemblée, à laquelle sont invités tous les administrateurs, se déroulera, au motel Le Dauphin de Drummondville à compter de 7 h ce soir, lundi le 24 avril. La personnalité invitée est M. Roland Bourgault, président provincial des CEE et M. Germain Courchesne invite tous les membres à cette importante réunion.

● **DRUMMONDVILLE** — Le Conseil régional de développement économique recevra le ministre de l'Industrie et du Commerce, Guy Saint-Pierre, à son assemblée générale qui se déroulera dimanche le 7 mai à la régionale Provencher de Nicolet. Le conférencier, qui prendra la parole au dîner, traitera du "développement industriel de la région". Durant la journée, divers sujets seront étudiés par les ateliers de travail dont l'agriculture régionale, les problèmes de la petite et moyenne entreprise, les municipalités et la fusion ainsi que sur l'établissement d'une priorité d'action pour le CRD.

● **GENTILLY** — Le psychologue Lionel Grenon commencera, vendredi, une autre série de conférences, cette fois à Gentilly. Ces causeries qui s'adressent aux jeunes portent sur le thème "Les jeunes face à l'amour".

● **NICOLET** — Les spécialistes en glissements de terrains songent à s'adjoindre une équipe animale pour détecter les possibilités d'effondrement. Les témoignages des sinistrés de Saint-Jean-Vianney ont en effet démontré que les animaux avaient commencé à s'agiter dès 7 h alors que le terrain avait commencé à glisser vers 11 h.

● **NICOLET** — Une plaque commémorative qui rappelle à Saint-Alban la coulée d'argile de la fin du dix-neuvième siècle, atteste également l'intervention de la bonne Sainte-Anne qui aurait sauvé la vie à une quinzaine de personnes. Ce qui a fait dire au Dr Pierre Larochelle qu'ils n'étaient pas les seuls à travailler sur les glissements de terrains.



Deux représentants syndicaux ont donné une conférence d'information vendredi après-midi sur les ondes de la radio locale. Ce sont dans l'ordre habituel, MM. André Blackdunn, du CEGEP de Drummondville et Normand Paulin, de l'Alliance des professeurs de la régionale Saint-François. (Photo Beausoleil)

● **WICKHAM** — Quelques changements importants ont été apportés dernièrement à la direction du local 7765 de l'Union des Métallurgistes unis, qui représente les employés de Shiroule Ltée de Wickham. Le bureau de direction est maintenant composé de M. Gérard Lamothe comme président, M. Jean-Marc Gagnon, vice-président, Mme André Leclerc, secrétaire, M. Raymond Dauplaise, trésorier.

● **DRUMMONDVILLE** — Les étudiants de l'éducation permanente qui suivaient des cours du soir ont reçu comme à l'ordinaire, leur allocation hebdomadaire du ministère fédéral de la Main-d'œuvre, pour la semaine du 9 au 15 avril, malgré la perte de cours sur une certaine période à cause de la grève des enseignants du front commun.



Le député Benjamin Faucher, de Yamaska, discute avec Mme Roland Pigeon, en compagnie de M. Pigeon, président de la Coopérative fédérée de Québec, M. Séverin Gaillardetz et M. Marcel Proulx, respectivement lauréats pour les meilleurs BCA enregistrés dans les classes 4 ans et 3 ans. (Photo Pierre Wibaut)



Le club Holstein Nicolet-Yamaska a honoré plusieurs de ses membres, vendredi dernier, à l'occasion d'une soirée à la cabane, à Saint-Wenceslas. Ci-dessus, dans l'ordre habituel, M. Michel Lemire, éleveur émérite, M. Hermas Lajoie et M. Pierre-Paul Cassidy, respectivement secrétaire et président de l'Association des éleveurs Holstein, M. Donat Grégoire, directeur du bureau régional du ministère de l'Agriculture, et M. Raymond Proulx, lauréat pour le meilleur BCA moyen. (Photo Pierre Wibaut)

Proclamation des gagnants du club Holstein Nicolet-Yamaska

Michel Lemire: éleveur émérite de l'année

par André PROVENCHER

SAINT-WENCESLAS — "Bon sang peut difficilement mentir". Appelé à commenter la nomination de M. Michel Lemire, de Saint-Zéphirin, à titre d'éleveur émérite du club Holstein Nicolet-Yamaska, l'agronome Robert Elle n'aurait su trouver plus juste expression. Homme de persévérance, de courage, de détermination, M. Lemire est né d'une "des plus belles familles terriennes du Canada", la famille Georges-Henri Lemire, de Baieville.

Le concours de l'éleveur émérite est organisé depuis quatre ans par le club Holstein Nicolet-Yamaska pour stimuler les agriculteurs et les encourager à améliorer constamment leur

troupeau. Basé sur des critères de progrès, il veut provoquer une émulation saine chez les éleveurs. Cette année, l'honneur échoit à un jeune agriculteur de Saint-Zéphirin, propriétaire d'un troupeau de quatre-vingt-cinq têtes, "qui vient prouver qu'on peut avoir encore foi en une agriculture rentable et viable". M. Michel Lemire, en dépit de son jeune âge, à peine trente ans, fait sa marque depuis déjà quelques années dans le monde agricole, où il cumule des postes d'administrateur de la Coopérative de Granby et de président de la Coopérative agricole du Lac Saint-Pierre.

L'éleveur émérite a cumulé un total de 855 points sur une possibilité de mille. M. Germain Lefebvre, de Baieville, s'est

classé au deuxième rang, suivi de M. Séverin Gaillardetz, de Saint-Grégoire, M. Louis Bouvet, également de Saint-Grégoire et de M. Bernard Demers, de Sainte-Cécile.

La proclamation des gagnants des différents concours organisés par le club Holstein Nicolet-Yamaska a eu lieu vendredi dernier, à Saint-Wenceslas, en présence de plusieurs invités d'honneur et de plus de quatre cents agriculteurs. La soirée avait été placée sous la présidence d'honneur du député de Nicolet à l'Assemblée nationale, M. Clément Vincent. Parmi les personnalités présentes, notons celles du président de la Coopérative Fédérée de Québec, M. Roland Pigeon, du président provincial de l'Association des

éleveurs Holstein, M. Pierre-Paul Cassidy, et du secrétaire, M. Hermas Lajoie, du député de Yamaska à l'Assemblée nationale, M. Benjamin Faucher, du directeur du bureau régional du ministère de l'Agriculture, M. Donat Grégoire et du président du club Holstein Nicolet-Yamaska, M. Roger Rousseau.

Meilleurs B.C.A.
Dans la classe du meilleur B.C.A. moyen, MM. Raymond et Roger Proulx, de Saint-Grégoire, ont ravi la palme avec une moyenne de 149. Ils ont été suivis de près de M. Séverin Gaillardetz, de Saint-Grégoire, et de MM. Michel Lemire, de Saint-Zéphirin, Armand Provencher, de Nicolet et Louis Bouvet, de Saint-Grégoire.

Le meilleur B.C.A., classe 2 ans, a été enregistré à la ferme de M. Michel Lemire de Saint-Zéphirin, soit une fiche de 185.5. Les meilleures moyennes suivantes ont été remarquées aux fermes de MM. Louis Bouvet, de Saint-Grégoire, Raymond et Roger Proulx, de Saint-Grégoire, André et Claude Proulx, de Nicolet Sud, et de Germain Lefebvre, de Baieville.

Dans la classe 3 ans, M. Marcel Proulx, de Baieville, a reçu la trophée perpétuel, grâce au B.C.A. de 169 enregistré par une de ses bêtes. Les autres meilleures fiches ont été présentées par des vaches propriétés de M. Séverin Gaillardetz de Saint-Grégoire, André et Claude Proulx, de Nicolet Sud, Michel Lemire, de Saint-Zéphirin, et Ovide Duval, de Nicolet.

L'honneur dans la classe 4 ans a été remporté par M. Séverin Gaillardetz, de Saint-Grégoire, suivi de M. Fernand Ducharme, de Sainte-Angèle, Michel Lemire, de Saint-Zéphirin, Yvon Thibodeau, de Sainte-Perpétue et E.F. Reeb, de Saint-Grégoire.

Enfin, dans la classe adulte, le meilleur B.C.A. a été enregistré à la ferme de M. Séverin Gaillardetz, soit une moyenne de 174. Les meilleurs fiches suivantes ont été notées parmi les troupeaux de MM. Marcel Proulx, Raymond et Roger Proulx, Maurice Vouigny, de Saint-Grégoire et Louis Bouvet. Toutefois, en vertu d'un règlement du club, le trophée a été attribué à MM. Raymond et Roger Proulx de Saint-Grégoire.



M. Michel Lemire, de Saint-Zéphirin, reçoit des mains du député Clément Vincent le trophée attribué à l'éleveur émérite du club Holstein Nicolet-Yamaska. (Photo Pierre Wibaut)

Prolongement du boulevard de la Mairie à Tracy

TRACY (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Tracy a adopté un règlement prévoyant l'ouverture du boulevard de la Mairie, entre le boulevard des Etudiants et la route Marie-Victorin au route 3. Ces travaux doivent coïncider avec la construction du viaduc du boulevard de la Mairie par le ministère de la Voirie, permettant à l'auto-route 39 de passer au-dessus de cette artère municipale.

Ces travaux s'éleveront à plus de \$300.000 et la ville doit procéder à un emprunt pour en défrayer le coût. Une assemblée publique des électeurs propriétaires a été fixée au 2 mai à 7 h à l'hôtel de ville, pour l'approbation du règlement. La ville construira en même temps la deuxième voie du boulevard de la Mairie, de même en face de la principale artère du Centre civique de Tracy seront ainsi complétées, à l'exception du secteur du boulevard de la Mairie, depuis le boulevard des Etudiants jusqu'au Chemin St-Roch.

Le centre de loisirs est plus utilisé qu'on le croit

VICTORIAVILLE (RL) — Le service des loisirs de la ville de Victoriaville est doté d'un centre de loisirs depuis environ neuf mois. Cependant, peu de personnes savent jusqu'à quel point ce centre est utilisé.

Parmi les services et activités qu'on y retrouve, il y a les bureaux du service des loisirs, la bibliothèque qui reçoit en moyenne 2.500 personnes par mois.

Il y a aussi des activités sportives dans la grande salle, du lundi soir au jeudi.

Le club Jeunesse tient ses activités dans la salle du café-rencontre. Il y a l'animation en expression corporelle pour les jeu-

nes filles, du lundi au jeudi en fin d'après-midi, des réunions d'organismes de loisirs ou sports dans la salle de conférence, des activités pour personnes âgées, de même que les activités de la chorale Bois-Francois et du chœur Lucien Daveluy. Deux salles polyvalentes servent à différentes activités socio-culturelles.

On a compté 11.250 présences au centre des loisirs, au cours des cinq dernières semaines. Il va s'en dire que les vacances de Pâques et la dernière grève du secteur public ont fait que des centaines de jeunes ont envahi le centre des loisirs pour s'organiser des activités et utiliser le café-rencontre.

Si vous n'êtes pas assuré avec Wawanesa votre assurance-auto vous coûte probablement trop cher.



Chose certaine, il ne vous en coûtera rien de vous renseigner. Appelez Wawanesa dès aujourd'hui pour une estimation gratuite et sans obligation. Nos bas prix traditionnels vous permettront de réaliser des économies substantielles. Un coup de téléphone suffit, ou si vous préférez, présentez-vous au centre de service Wawanesa proche de chez vous. C'est vous qui empocherez l'argent économisé.

Nous vous offrons des échéances plus faciles. Le paiement de votre prime peut s'effectuer en 11 versements faciles.

Nous vous offrons un meilleur service. Nous avons maintenant 33 bureaux au Québec, dont 11 à Montréal.

Nous vous offrons des règlements plus prompts. Nous avons maintenant 75 évaluateurs itinérants. Les règlements s'effectuent rapidement, parfois en quelques heures seulement.

Nous vous offrons plus pour moins. A Wawanesa, vous débourserez un peu moins pour votre assurance-automobile 1972 et vous obtiendrez beaucoup plus pour votre argent.



Et une police d'assurance incendie Wawanesa vous fera économiser sur la protection de vos biens.

Assurance-Auto Wawanesa

3131 Boul. des Forges. Trois-Rivières.
Drummondville: 316A, rue Hériot. 472-6165. Shawigan: 2460 rue St. Marc. 539-3430.